

ARRETE

Portant réglementation de la circulation sur la **RD2934**
Territoire de la commune de **BIELLE**

2022/DGAPID/HBE/084

Le Président du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques,

Le Maire de BIELLE,

Vu le Code de la Route,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière ainsi que les textes qui l'ont modifié ou complété,

Vu l'arrêté n° 02-2021 DGAPID du 2 juillet 2021, portant délégation de signature de M. le Président du Conseil départemental à M. le Directeur des Routes et Infrastructures et à Mme et MM. les chefs d'UTD,

Vu l'arrêté préfectoral n° 64-2021-10-28-00005 du 29 octobre 2021 portant délégation de signature de M. le Préfet des Pyrénées-Atlantiques à M. le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Atlantiques

Vu l'avis de M. le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer,

Considérant qu'en raison des travaux GC de décroutage sous chaussée chambre 50 réalisés par la société **ERT-Technologies**, et pour assurer la sécurité des usagers, il convient de réglementer la circulation.

ARRETEMENT :

ARTICLE 1 : A compter du 10 octobre 2022 et jusqu'au 8 novembre 2022, de 8h00 à 18h00 les jours ouvrés, la circulation sera réglementée par alternat en sens prioritaire sur la RD2934 au PR 0+080 sur la commune de BIELLE, hors agglomération.

ARTICLE 2 : La pré-signalisation et les limites des prescriptions seront indiquées par signaux réglementaires conformes à la signalisation des routes.

ARTICLE 3 : La fin des travaux sera matérialisée par l'enlèvement de la signalisation temporaire citée aux articles 2 et 3.

ARTICLE 4 : Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- ✓ M. le Préfet des Pyrénées-Atlantiques, Direction Départementale des territoires et de la Mer, Unité Sécurité Routière, Gestion de Crise,
- ✓ M. le Colonel commandant le Groupement de Gendarmerie des Pyrénées-Atlantiques,
- ✓ M. le Maire de BIELLE,
- ✓ M. le Président du Conseil Départemental, Unité Technique Départementale du HAUT BEARN de la Direction Générale Adjointe du Patrimoine et des Infrastructures Départementales,
- ✓ Mme et M. les Conseillers départementaux du territoire d'OLORON 2,
- ✓ Le responsable de l'entreprise Ert-Technologies

Qui sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site <https://publication-actes.le64.fr> »,

OLORON SAINTE MARIE, le 10 Octobre 2022

Pour le président et par délégation,

L'Adjoint au responsable de l'UTD HAUT BÉARN

Jérôme DARRÉ





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
des transports

Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers



N° 14024*01

Le demandeur

Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : ARAMENDY Prénom : Marie

Dénomination : ERT TECHNOLOGIES Représenté par : Helder SOARES

Adresse Numéro : 6 Extension : Nom de la voie : RUE ALBERT EINSTEIN

Code postal 77420 Localité : CHAMPS SUR MARNE Pays : FRANCE

Téléphone 06 22 01 36 86 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : ERT-DSP64-POLE-GC @ ert-technologies.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : @

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° 934-294 Voie communale n°

Hors agglomération En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : D934-294

PM 0511 43.059648,-0.4280077

Code postal 64260 Localité : BIELLE

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :

Description des travaux :

Travaux GC - DECROUTAGE sous chaussée CHAMBRE 50

Date prévue de début des travaux : 10 10 2022 Durée des travaux (en jours calendaires) : 30

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 30 Date de début de réglementation 10 10 2022

Restriction sur section courante Restriction sur bretelles

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants

Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation

Basculement de circulation sur chaussée opposée

Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement

Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue

Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s)

Interdiction de :

Circuler
Véhicules légers
poids lourds

Stationner
véhicules légers
poids lourds

Dépasser
véhicules légers
poids lourds

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Autres prescriptions :

L'ENTREPRISE S'ADAPTERA PAR UN ALTERNAT, SENS PRIORITAIRE

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité
Nom : ARAMENDY Prénom : Marie
Dénomination : ERT TECHNOLOGIES Représenté par : Helder SOARES
Adresse Numéro : 6 Extension : Nom de la voie : Rue ALBERT EINSTEIN
Code postal 77420 Localité : CHAMPS SUR MARNE Pays : FRANCE
Téléphone 06 22 01 36 86 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : ERT-DPS64-POLE-GC @ ert-technologies.fr

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

- Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers
- Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/500^{ème} Schéma de signalisation
- Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : ... Le : 03 10 20 22

Nom : BOURGEOIS Prénom : CECILE Qualité : ASSISTANTE PROJET THD